

Communauté d'agglomération Gaillac Graulhet

PAT de la Communauté d'agglomération Gaillac Graulhet

Date de la dernière actualisation : 12/09/2025



- › Lauréat de l'appel projet national du PNA en : 2021
- › PAT labellisé par le MAA : Labellisation Niveau 1
- › Date de labellisation : 2021

Territoire

Caractéristiques et enjeux du territoire

Occitanie

Tarn

La Communauté d'agglomération Gaillac – Graulhet s'est engagée dans la mise en œuvre d'une politique alimentaire globale, intégrant l'ensemble des maillons de la chaîne du système alimentaire local, de la production à la consommation. La candidature a été sélectionnée en cours d'année 2021. La première étape repose dans la construction d'un diagnostic complet incluant les acteurs de la production, de la transformation, de la distribution et les consommateurs. Réalisé par la chambre d'agriculture, il a été initié en fin d'année 2021 pour une restitution en juillet 2022. Cette étape clé va nourrir la réflexion autour d'un plan d'actions opérationnel construit en lien avec les spécificités et caractéristiques du territoire. Intégré dans le schéma directeur économique de l'agglomération en cours d'élaboration, le PAT s'enrichira ainsi de l'analyse de l'ensemble de l'écosystème économique local et pourra s'appuyer sur des leviers d'actions complémentaires. Il est important de souligner la compétence communautaire en matière de restauration scolaire pour les 51 écoles primaires du territoire, soit plus de 6 000 repas/jour.

La Communauté d'agglomération Gaillac – Graulhet est le fruit de la fusion en 2017 de 3 communautés de communes et d'un pôle d'équilibre territorial et rural. Elle s'articule autour de deux pôles urbains : Gaillac (15 000 habitants) et Graulhet (13 000 habitants) et représente environ 20% de la superficie et 19% de la population du département. L'agglomération subit les influences extérieures d'Albi, Castres, Montauban et Toulouse, dynamisé par l'axe autoroutier Toulouse-Albi. L'un des marqueurs forts du territoire est son agriculture riche et variée ainsi qu'un tissu économique fort de 5 000 entreprises environ. Sur le territoire de la Communauté d'agglomération plus de 66 % de la superficie est consacrée à l'agriculture avec essentiellement de la vigne et des céréales ainsi que de l'élevage bovin, ovin et porcin. Il est observé de nombreux acteurs locaux sont tournés vers des démarches SIQO, dont 200 exploitations en AB. De plus de nombreux agriculteurs locaux sont engagés dans des démarches de développement de circuits courts.

La consommation alimentaire est un des éléments qui participe à rendre un territoire plus durable et attractif. Pour définir les ambitions et les actions du territoire, il est nécessaire de s'interroger sur les enjeux et les modalités d'une consommation alimentaire plus responsable et durable, capable de :

- contribuer au développement d'une agriculture durable et diversifiée dans une logique d'économie circulaire, d'adaptation au changement climatique, et de résilience alimentaire territoriale ;
- favoriser la relocalisation, l'ancrage territorial de l'alimentation ainsi que les circuits de proximité, qui valorisent les productions locales, en agissant notamment sur la transformation et la commercialisation ;
- développer la consommation locale, en sensibilisant et en accompagnant les habitants dans l'évolution de leurs pratiques dans une logique de solidarité ;
- structurer et mettre en synergie les filières locales et innovantes, maintenir et recréer de la valeur ajoutée sur le territoire en favorisant le lien social et l'interconnaissance entre les acteurs du système alimentaire (essentiellement agriculteurs et résidents-consommateurs) ;
- préserver le foncier agricole et favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs.

Chiffres clés du territoire



Contexte

75 329 habitants

56 communes

65,20 habitants/km²

1 155,40km² de communes

525,68 ha artificialisés



Caractéristiques socio-économiques

10,97% de chômage

20 800€ de revenu médian



Lutte contre la précarité alimentaire

7 association(s) luttant contre la précarité alimentaire

0,06 associations par 10 km²

0,09 associations par 1000 habitants



Organisation de l'espace agricole

62 271,74 hectares de SAU

53,90% de SAU

dont 12,99% de SAU en bio

dont 8,70% de légumineuses

dont 11,28% de prairies permanentes



Structures agricoles

1186 exploitations

293 exploitations en bio



Enjeux environnementaux liés à l'agriculture

Taux de produits phytopharmaceutiques inférieur à 0,01 ug par litre d'eau

Taux de nitrates entre 10 mg et 25 mg par litre d'eau

12 292 674,68m³ d'eau utilisés pour l'irrigation en hausse de 7,70% depuis 5 ans

44,77 de haie/ha de SAU



Distribution

84 enseignes de distribution

dont 15 GMS (moyennes et grandes surfaces)



Transformation

536 emplois dans la transformation

+32,02% des emplois dans la transformation depuis 5 ans



Restauration collective

23 restaurants collectifs sur le territoire inscrits sur ma cantine
dont 4 restaurants collectifs qui ont fait leur télédéclaration sur ma cantine

Gouvernance

Porteurs du projet

› Communauté d'agglomération (Intercommunalité)

Nom de l'instance de décision

COPIL

Partenaires de l'instance de décision

Collectivités territoriales, État

- › Département du Tarn
- › Région Occitanie
- › DRAAF
- › ADEME
- › DDT

Acteurs de la production agricole dont foncier

- › Chambre d'Agriculture du Tarn

Acteurs de la transformation agroalimentaire

- › Chambre de Commerce et d'Industrie
- › Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

Autres

- › ESPACE TEST AGRICOLE - ASSOCIATION ESSOR MARAICHER - Gaillac
- › O PETITS LEGUMES D'AUTAN - ASSOCIATION DE PRODUCTEURS DE PROXIMITE - Tarn
- › Syndicat des eaux - SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT TARN AVAL - Gaillac

Les objectifs stratégiques du projet

Après identification et hiérarchisation de ses éléments et échanges avec les élus, les partenaires locaux potentiels et des interactions entre les services, 3 axes majeurs ont émergé :

- Axe 1 : Développer une culture de l'ambassadeur du bien manger Promouvoir la richesse du territoire (produits, événements culturels) Augmenter l'approvisionnement en produits locaux dans les achats de la restauration collective Sensibiliser et informer (consommateurs, citoyens, jeune public, ...) Favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour tous Éduquer en milieu scolaire et périscolaire- Axe 2 : Pérenniser et accompagner la structuration des filières Soutenir les transmissions d'ateliers spécifiques : élevages, fruitiers, ... mais pas uniquement Accompagner la démarche locale de structuration de la filière légumes Soutenir la filière viti-vinicole : actions d'adaptation et de valorisation Travailler sur les canaux de vente et logistique du territoire Impliquer et travailler avec les structures de la restauration collective - Axe 3 : Préserver les ressources du territoire Accompagner l'agriculture dans ses évolutions et ses adaptations Développer des approches circulaires sur le territoire Travailler sur les aspects : foncier, énergies renouvelables, eau

Les principales actions du PAT par axes thématiques

	Type d'action	Actions phares	Avancement
	Type d'action	Actions phares	Avancement
	Type d'action	Actions phares	Avancement
	Type d'action	Actions phares	Avancement
	Type d'action	Actions phares	Avancement
	Type d'action	Actions phares	Avancement
	Type d'action	Actions phares	Avancement

Évaluation

Coopération Coopération inter-PAT

Oui

Coopération interterritoriale

Non

PAT membre des réseaux

› Réseau régional des PAT d'Occitanie (DRAAF)

Moyens financiers et humains Dispositifs financiers mobilisés

- › Le Programme National pour l'Alimentation (PNA) et ses déclinaisons régionales
- › Les aides de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe)
- › Le Programme national nutrition-santé (PNNS)
- › Le programme LEADER
- › Les aides des Régions
- › Le fonds de soutien à l'investissement local et les dotations d'équipement des territoires ruraux
- › Plan de relance
- › Autres
 - Appel à Projet DRAAF - DREAL

Moyens humains

1 ETP

Coopération interterritoriale

Contact

Simon Marty
06 82 27 66 08
simon.marty@gaillac-graulhet.fr
Direction de l'Economie
Chargé de mission PAT
Lieu dit Le Nay
81600 Técou

Détail des sources

[Vous souhaitez comprendre le mode de calcul des données ? Consultez le vade mecum des indicateurs.](#)